



EN PARTENARIAT AVEC EDF

Avantage NIBE : 150 € TTC remboursés

Dans le cadre de l'offre coup de pouce conclue avec EDF, l'entreprise NIBE accorde un avantage de 150€ TTC sur certaines références de pompes à chaleur*.

Votre pompe à chaleur devra être installée par un professionnel RGE **datée entre le 1er janvier 2022 et le 31 mars 2022.**

Le protocole officiel de mise en service NIBE devra être réalisé par un intervenant agréé NIBE.

*Retrouvez toutes les pompes à chaleur concernées ainsi que les modalités de participation dans le coupon

Profitez également de l'offre de prêt EDF à taux bonifiés pour votre installation d'une pompe à chaleur NIBE !

UNE OFFRE RÉSERVÉE AUX BÉNÉFICIAIRES : COUP DE POUCE D'EDF

Pour profiter de cette offre, inscrivez-vous au programme prime énergie EDF avant la signature du devis et le lancement des travaux

JE M'INSCRIS SUR [PRIME-ENERGIE-EDF.FR](https://prime-energie-edf.fr)

POUR OBTENIR VOTRE REMBOURSEMENT

Téléchargez le coupon : **Vous rapprocher auprès de votre installateur**

Renseignez les informations demandées et renvoyez toutes les pièces justificatives demandées à l'adresse suivante :

NIBE ENERGY SYSTEMS France
Service comptabilité
ZI RD 28 – Rue du Pou du Ciel
01600 REYRIEUX

Ou par mail à l'adresse suivante : op@nibe.fr

Vous recevrez alors votre remboursement sous 30 jours à compter de la réception de votre dossier par NIBE.



EN PARTENARIAT AVEC EDF

BÉNÉFICIEZ D'UN REMBOURSEMENT DE 150 € TTC EN PARTICIPANT À L'OPÉRATION COUP DE POUCE EDF AVEC NIBE !

MODALITÉS DE PARTICIPATION

- Inscription sur le site EDF : <https://www.prime-energie-edf.fr/>
- Envoi du présent coupon complété et avec l'ensemble des justificatifs

JUSTIFICATIFS À FOURNIR

- Cadre Contribution EDF
- Facture acquittée du matériel NIBE (faisant apparaître la référence concernée) pour une installation réalisée par un installateur RGE datée entre le 1^{er} Janvier 2022 et le 31 Mars 2022
- Certificat RGE de l'installateur
- Protocole officiel de mise en service NIBE réalisée par un intervenant agréé NIBE
- RIB pour le versement par virement

MODALITÉS D'ENVOI

Date limite d'envoi de l'ensemble des éléments au 30 Avril 2022
Par mail : op@nibe.fr
Ou par courrier : NIBE ENERGY SYSTEMS France
Service comptabilité
ZI RD 28 – Rue du Pou du Ciel
01600 REYRIEUX

CONDITIONS DE L'OFFRE

- Le nom du RIB doit être le nom apparent sur la facture
- Un seul remboursement par facture/foyer, le bénéficiaire doit être un client particulier et majeur
- Remboursement sous réserve de réception du coupon et des justificatifs, lisibles, complets, conformes et dans les temps
- Date limite de réclamation au 31 Mai 2022. Aucune réclamation ne sera acceptée si le dossier est incomplet ou hors délai (confirmation de réception par mail ou cachet de la poste faisant foi).

COORDONNÉES DU BÉNÉFICIAIRE

NOM : _____ Prénom : _____
Adresse : _____

Téléphone : _____
Mail : _____

RÉFÉRENCES CONCERNÉES PAR L'OPÉRATION

Pompe à chaleur Air Eau NIBE :	Pompe à chaleur géothermie NIBE :
- N064206 : NIBE F2040-6 230V	- N065472 : NIBE S1255-6R 400V
- N064109 : NIBE F2040-8 230V	- N065455 : NIBE S1255-12R 400V
- N064092 : NIBE F2040-12 230V	- N065464 : NIBE S1255-16R 400V
- N064108 : NIBE F2040-16 230V	- N065470 : NIBE S1255-6R 230V
- N064135 : NIBE F2120-8 400V	- N065474 : NIBE S1255-6R PC 230V
- N064137 : NIBE F2120-12 400V	- N065456 : NIBE S1255-12R 230V
- N064139 : NIBE F2120-16 400V	- N065447 : NIBE S1155-6 400V
- N064141 : NIBE F2120-20 400V	- N065439 : NIBE S1155-12 EXP 400V
- N064134 : NIBE F2120-8 230V	- N065443 : NIBE S1155-16 EXP 400V
- N064136 : NIBE F2120-12 230V	- N065498 : NIBE S1155-25 400V
- N064220 : NIBE S2125-8 230V	- N065446 : NIBE S1155-6 230V
- N064218 : NIBE S2125-12 230V	- N065451 : NIBE S1155-6 PC 230V
- N064219 : NIBE S2125-8 400V	- N065438 : NIBE S1155-12 230V
- N064217 : NIBE S2125-12 400V	

Les informations collectées dans le cadre de l'Offre de remboursement sont destinées exclusivement à NIBE ENERGY SYSTEMS FRANCE et pourront être traitées par ses prestataires dans le cadre de la gestion de l'offre de remboursement. Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la Loi relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel n° 2004-801 du 6 août 2004, les participants bénéficient d'un droit d'accès, de modification, de retrait et d'opposition des informations les concernant. Pour exercer ce droit, il leur suffit d'adresser une simple demande écrite au service marketing de la société NIBE ENERGY SYSTEMS France. Les données collectées sont obligatoires pour bénéficier du remboursement. Par conséquent, les personnes qui exerceront le droit de suppression des données les concernant avant le traitement du remboursement de 150 € TTC seront réputées renoncer à leur participation. Les données collectées ne seront pas utilisées par la suite à des fins de prospections commerciales par des tiers. *Dans le cadre d'un partenariat conclu avec EDF, l'entreprise NIBE ENERGY SYSTEMS France accorde un avantage au client final sur ce matériel s'il est installé par un professionnel.

en partenariat avec



NIBE ENERGY SYSTEMS FRANCE
Z.I. RD28
Rue du Pou du Ciel
01600 REYRIEUX
Tél. 04 74 00 92 92
info@nibe.fr
www.nibe.fr